



**ASSOCIATION
CANINE
TERRITORIALE
DE L'OISE**

Association loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Compiègne
Siège social : Hôtel de Ville de Compiègne

AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

SIRET 494 501 950 00013 – CODE APE 913E

Compiègne, le 21 août 2017

COMMISSION EDUCATION ET
ACTIVITES CYNOPHILES

STAGES MONITEUR EN ÉDUCATION CANINE 1^{er} DEGRÉ (MEC1)

La commission d'Éducation et d'Activités Cynophiles Territoriale de l'Association Canine Territoriale de l'Oise

organise les trois stages nécessaires pour prétendre être moniteur 1^{er} degré.

Stages les 6 et 7 octobre, 17 et 18 novembre, 15 décembre 2018

Examen le 16 décembre 2018.

Ces stages seront animés par Michel LAVIALE, intervenant de la C.N.E.A.C. et le Docteur Vétérinaire Christophe BLANKAERT.

Le nombre de participants est limité à 30 personnes par stage, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Le dossier d'inscription doit être envoyé à :

COMPIÈGNE ÉDUCATION CANINE, stages MEC1,

Square de la scierie , 2 av. de l'Armistice, 60200 COMPIÈGNE

et comprendra :

- Les feuilles d'inscription dûment complétées.
- Un chèque de 65 € par stagiaire et par stage (incluant les repas du midi, les cafés lors des pauses...) à l'ordre de « CEC » (*les chèques seront remis à l'encaissement à l'issue de chaque stage*).
- Une photo d'identité récente.
- Une enveloppe grand format (324 x 229), pré-adressé à votre nom et adresse et timbrée pour un envoi de 100 g (*lettre verte au 01/05/2016 = 1,40 €, mais cela peut augmenter d'ici le stage*)

Je reste à votre disposition pour toutes précisions que vous pourriez souhaiter.

À bientôt, j'espère.

Michel LAVIALE